



Collège de
Maisonneuve

Le Collège de Maisonneuve fournit des services de formation collégiale à près de 7 000 étudiants inscrits à temps plein à la formation régulière et continue ; près de 1 000 personnes travaillent à leur réussite.

OFFRE D'EMPLOI

SPÉCIALISTE DE CONTENU EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS (RAC) **Comptabilité et gestion**

OFFRE

La Direction de la formation continue du Collège de Maisonneuve est à la recherche de spécialistes de contenu en reconnaissance des acquis et des compétences pour évaluer, à l'intérieur du programme de Techniques de comptabilité et gestion, les compétences en **fiscalité, finance, économie, commerce internationale, marketing et ressources humaines**.

La reconnaissance des acquis et des compétences est basée sur une démarche qui permet à un adulte de se faire reconnaître officiellement (par l'obtention d'un diplôme), les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail variées, en fonction d'un programme d'études.

NATURE DES TÂCHES

Sous l'autorité de la directrice adjointe du Service de la formation continue et sous la supervision de la conseillère pédagogique RAC, le spécialiste aura à :

- Rencontrer le candidat pour déterminer les compétences prêtes à être évaluées et celles nécessitant une formation;
- Rassurer les candidats en clarifiant les objectifs et les modalités d'évaluation (production personnelle, entretien, tâche en présence d'un évaluateur en milieu de travail ou en établissement de formation, etc.);
- Procéder à l'évaluation en respectant les conditions établies;
- Établir le verdict et consigner les notes pour chacune des compétences évaluées;

- Établir, lorsque requis, un plan d'acquisition de formation manquante;
- Soutenir le candidat tout au long du processus, plus particulièrement dans sa démonstration des compétences et de la formation manquante.

EXIGENCES

- 3 ans d'expérience dans la discipline concernée;
- Baccalauréat dans la discipline concernée;
- Baccalauréat en enseignement professionnel (un atout).

STATUT D'ENGAGEMENT

- Contractuel.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Vous avez jusqu'au **20 décembre 2021 à 16h30** pour nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à Madame Christine Senécal à l'adresse suivante : csenecal@cmaisonneuve.qc.ca.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue. Veuillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures reçues, aucune rétroaction n'est fournie aux candidats non retenus à cette étape du processus.